

Rentrée 2020

INFORMATION AUX FAMILLES

Protocole d'accueil des enfants dans les écoles stéphanoises

PRINCIPE GÉNÉRAL

Conformément aux directives de l'État, la Ville met en œuvre des mesures de protection visant à limiter les risques de contamination.

Tous les enfants sont accueillis dès la rentrée selon les modalités habituelles. Dans les écoles, tous les adultes portent un masque dans les locaux et dans les espaces extérieurs.

L'importance des gestes barrières et des mesures de prévention est régulièrement rappelée par les encadrants et par voie d'affichage.

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte entrant dans les espaces scolaires et périscolaires.

Le port du masque est demandé à proximité des accès aux écoles aux moments de regroupements (entrées et sorties des classes ou des activités périscolaires).

LES HORAIRES

Les horaires de fonctionnement des écoles et du périscolaire sont inchangés.

Toutefois, des aménagements horaires peuvent être proposés en début d'année scolaire afin de faciliter l'intégration des enfants. Le cas échéant, l'école informe directement les familles concernées.

LA RESTAURATION

Le service de restauration scolaire fonctionne normalement, avec repas chauds dans les restaurants. Les sanitaires sont régulièrement approvisionnés en savon et essuie-mains, du gel hydroalcoolique est mis à disposition des équipes et des enfants à l'entrée du restaurant.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Chaque salle utilisée est désinfectée une fois par jour. Les sanitaires sont désinfectés plusieurs fois par jour. Un kit de désinfection est présent dans chaque salle. Les salles sont aérées plusieurs fois par jour.

LE PÉRISCOLAIRE

Les enfants inscrits aux activités périscolaires sont accueillis selon les conditions habituelles, le goûter est fourni par la Ville.

SYMPTÔMES "Covid 19"

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un enfant, il sera doté d'un masque et isolé dans une salle. Les parents seront informés et devront venir le chercher.

Un enfant présentant des symptômes (fièvre, toux...) ne doit pas venir à l'école.

Les parents sont invités à consulter leur médecin traitant pour avis, en cas de doute.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Contactez la direction de l'école ou des Animalins,



Saint-Etienne-du-Rouvray